

**Liste des ouvrages prioritaires vis-à-vis de la restauration de continuité écologique sur le bassin Rhône-Méditerranée
(programme de mesures 2016-2021)**

Mode de mise en œuvre

Sont identifiés dans cette liste, les ouvrages **nécessitant des travaux d'aménagement pour assurer la restauration de la continuité piscicole voire sédimentaire** sur les tronçons de cours d'eau classés en Liste 2 ou à enjeux grands migrateurs (zones d'action prioritaire sur les cartes 6A-B1, 6A-B2, 6A-B3 du SDAGE2016-2021).
Sur quelques ouvrages des mesures de gestion seront à mettre en place sans travaux après avoir mener les études de diagnostic nécessaires. Cela fait partie des cas particuliers précisés ci-dessous.
D'autres ouvrages situés en liste 2 ou à enjeux grands migrateurs font l'objet de travaux dans le cadre du programme de mesures 2010-2015 et qui restent à achever. Ils ne sont pas dans la liste mais doivent être menés jusqu'à leur terme.

Les masses d'eau concernées par un ou plusieurs de ces ouvrages sont identifiées dans le programme de mesures 2016-2021 avec des actions à mener vis-à-vis de la restauration de la continuité piscicole ou sédimentaire.

Sur ces masses d'eau, si un ouvrage en liste 2 n'a pas été identifié dans la liste alors qu'un diagnostic plus poussé appelle à des travaux, , il pourra être ajouté lors de l'élaboration des plans d'actions opérationnels territorialisés (PAOT) par les services de l'État, afin d'en assurer la mise en œuvre et le suivi de l'action de restauration.

Cas particuliers à prendre en compte

Lagunes : Sur les lagunes, des ouvrages sont à aménager et/ou des mesures de gestion à mettre en œuvre. Ces ouvrages ne sont pas intégrés à ce stade dans la liste des ouvrages prioritaires du bassin , des études préalables étant à mener : étude au niveau des lagunes d'identification des ouvrages nécessitant des travaux de restauration de la continuité des poissons migrateurs amphihalins/étude des travaux à mener pour les ouvrages étant déjà identifiés à l'exception de la martelière du Grau de la Fourcade déjà identifiée en Camargue.
Au cours du cycle de gestion, les ouvrages identifiés comme devant faire l'objet de travaux ou mesures de gestion seront intégrés au fur et à mesure dans les PAOT des DDTM concernées et pourront faire l'objet de mesures supplémentaires dans le programme de mesures à l'occasion de sa révision à mi-parcours.

Ouvrages de pompages : 2 ouvrages de pompage sont identifiés sur le petit Rhône (ROE53740,ROE53742) avec un impact non négligeable pendant la période de remontée des civelles sur l'axe Rhône. Dans le cadre du PLAGEPOMI, les études sur l'impact de ces pompages seront menées et pourront conduire à définir des actions spécifiques.

Ouvrages prioritaires du bassin Rhône-Méditerranée - MàJ 06/2017

Éclusage au niveau d'usines sur le Rhône : 3 usines sur le Rhône feront l'objet d'étude et de travaux éventuels pour assurer des éclusages spécifiques en faveur des poissons migrateurs amphihalins dans le cadre du PLAGEPOMI pendant le cycle de gestion 2016-2021. Il s'agit de l'usine de Bollène (ROE22144) , de l'usine de Chateauneuf sur Rhône (ROE22148) et de l'usine de Logis-neuf (ROE27637). Ces ouvrages ne sont pas intégrés dans la liste ci-jointe dans l'attente des conclusions de ces études.

Explications des colonnes du tableau de bord des ouvrages

Identité de l'ouvrage

Colonnes A à C région, département, code ROE

Colonne D ouvrages liés : certains aménagements sont conçus avec plusieurs ouvrages de nature différente (seuil, barrage,...). Tous les ouvrages nécessitant une intervention ont été précisés, mais ils feront l'objet que d'un seul chantier de travaux. Cette colonne permet de sélectionner les ouvrages regroupés au sein d'un même chantier de restauration.

Colonne E nom de l'ouvrage

Colonne F Les maîtrises d'ouvrages ont été précisées par les services DDT/DREAL directement dans le tableau complétées par une extraction de ces informations à partir de l'outil OUPS.

Colonne G à H coordonnées X et Y en Lambert 93

Identité de la ressource

Colonnes I à N nom du cours d'eau, code du sous-bassin DCE, nom du sous-bassin DCE, code masses d'eau, code tronçon cours d'eau liste 2, code tronçon cours d'eau liste 1

Enjeux liés aux poissons migrateurs amphihalins arrêtés dans le PLAGEPOMI 2016-2021 (référentiel cartographique bassin)

Colonne O zones d'action prioritaires (ZAP) et zones d'action long terme (ZALT) arrêtées dans le PLAGEPOMI 2016-2021 et figurant aux cartes 6A-B1, 6A-B2, 6A-B3 du SDAGE2016-2021.

Colonne P espèces cibles des ZAP ou ZALT correspondantes : anguille (ANG), alose feinte du Rhône (ALR), lamproie marine (LPM)
Quand l'ouvrage est en ZAP et également en ZALT, la ZAP cible l'anguille et la ZALT les 2 autres espèces.

Ouvrages prioritaires du bassin Rhône-Méditerranée - MàJ 06/2017

Enjeux consolidés de l'ouvrage issus des diagnostics menés par les services de l'ONEMA et des DDT sur chacun des ouvrages

Colonne Q espèces cibles des poissons migrateurs amphihalins diagnostiquées sur le terrain

Colonne R espèces cibles des poissons holobiotiques diagnostiquées sur le terrain

Colonne S

M montaison, D dévalaison : sens de franchissement à assurer dans le cadre des travaux à mener sur les ouvrages ; **X** : si le diagnostic a été réalisé mais n'a pas décelé d'enjeux ; **case blanche** : si le diagnostic n'a pas été réalisé

Colonne T **S** : enjeux liés au transit sédimentaire à traiter ; **X** : si le diagnostic a été réalisé mais n'a pas décelé d'enjeux ; **case blanche** : si le diagnostic n'a pas été réalisé

Programme de mesures 2016-2021

Colonne U ouvrages faisant partie du programme de mesures 2016-2021

Colonne V ouvrages faisant partie du PLAGEPOMI 2016-2021

Corrections 2017

Colonne W correction faite par rapport à la liste initiale publiée en 2016

Colonne X source de la correction

REGION	Département	Code ROE	Ouvrages liés (Oui : X)	Nom ouvrage	Nom du maître d'ouvrage (à compléter pour les principaux MO du bassin : EDF, VNF, SCP, Ect...)	XL93	YL93	Nom du cours d'eau	Code sous-bassin DCE	Nom du sous-bassin DCE	Code masse d'eau	Code tronçon liste 2	Code tronçon liste 1	RZALZ du projet de PLAGEPOMI 2016-2021 : ANG, ALR, LPM	Espèces cibles des ZAP/RZALZ 2016-2021 : ANG, ALR, LPM	Espèces cibles amphihalines : Anguilles européennes (Anguilla anguilla), Lamproie marine (Lamprologus)	Espèces cibles des poissons holobiotiques (sauf Grande Migrateurs)	Sens de franchissement : Dérivation (D) Montaison/Bivallaison (MD) Pas d'enjeux (X)	Transit Sédimentaire (S) Pas d'enjeux (X)	Programme de mesures (PdM) 2016-2022	PLAGEPOMI 2016-2021 Y actions de surveillance Z actions de connaissance		
RA		ROE22147		Usine de Bollène	CNR			fleuve le Rhône	TR_00_03	Rhone aval	FRDR2007			ZAP							Z	Etude et travaux éclusages spécifiques POMI	
RA		ROE22148		Usine de Châteauneuf	CNR			fleuve le Rhône	TR_00_03	Rhone aval	FRDR2007			ZAP							Z	Etude et travaux éclusages spécifiques POMI	
LR	30	ROE30977		Usine-écluse de Caderousse	CNR				TR_00_03	Rhone aval				ZAP	ANG, ALR, LPM						Y	PàP existante mais adaptation PàP à voir car rencontre des problèmes	
LR	30	ROE30972		Seuil de Beaucaire	CNR	832 672,53	6 301 223,13	fleuve le Rhône	TR_00_03	Rhone aval	FRDR2008b	L2_90	L1_163	ZAP	ANG, ALR, LPM	ANG, ALR		M	X	X	Y	PàP finies – suivi fonctionnement à assurer	
PACA	84	ROE30974		Usine-écluse d'Avignon	CNR	845 733,44	6 321 376,22	Le Rhône	TR_00_03	Rhone aval	FRDR2008		L1_163	ZAP	ANG, ALR, LPM		TTE	M	X		Y	PàP finies – suivi fonctionnement à assurer	
RA	26	ROE27637		Pouzin – usine de Logis-neuf	CNR	839 593,95	6 405 803,33	fleuve le Rhône	TR_00_03	Rhone aval	FRDR2007c		L1_163	ZAP	ANG, ALR, LPM	ANG, ALR, LPM, LP	CEV, BRO, APR, CH	M	X		Y	Action en cours de finalisation – suivi fonctionnement à assurer	
LR	30	ROE30976		Barrage-usine de Sauverette	CNR	846 614,89	6 325 571,49	fleuve le Rhône	TR_00_03	Rhone aval	FRDR2008b	L2_90	L1_163	ZAP	ANG, ALR, LPM	ANG, ALR		MD	X		Y	Action en cours de finalisation – suivi fonctionnement à assurer	
LR	30	ROE53740		ouvrage sylvereal	hors domaine concédé CNR	809 031,92	6 272 779,58	canal de peccais à sylvereal	TR_00_04	Rhone maritime	FRDR2009	L2_90	L1_133	ZAP	ANG, ALR, LPM				X			Z	ouvrage de pompage sur le petit Rhône pour alimenter un canal
LR	30	ROE53742		CANAL DES CAPETTES AU RHONE	hors domaine concédé CNR	812 031,76	6 274 696,91	le Rhône	TR_00_04	Rhone maritime	FRDR2009	L2_90	L1_133	ZAP	ANG, ALR, LPM				X			Z	ouvrage de pompage sur le petit Rhône pour alimenter un canal